Pezou affiche sa première fleur

14/08/2017 05:35



L'engagement des employés municipaux dans la démarche commune fleurie a beaucoup contribué à la labellisation de Pezou.

L'entrée de Pezou dans le cercle des communes fleuries est liée indirectement à l'ouverture de la déviation. « Avec 15.000 véhicules traversant quotidiennement le bourg, il nous était difficile d'engager un chantier d'embellissement » rappelle le maire Pierre Solon. La quiétude retrouvée, le déclic s'est produit lors de la réfection de la place de l'église : « il nous a paru cohérent d'étendre notre effort à toute la commune ».

L'appui technique du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) s'est révélé précieux, en particulier pour concevoir le plan des principaux aménagements et conseiller sur le choix des essences les mieux adaptées. « Ils ont travaillé en liaison étroite avec notre agent responsable des services techniques, lui-même très motivé par le sujet et qualifié parcs et jardins. Cette coopération a permis de trouver la juste mesure entre ce qui était idéalement souhaitable et ce qui était économiquement possible! »

Labellisée « une fleur » l'an passé, la commune a déjà tiré les premiers enseignements de son expérience : « Il ne faut pas tomber dans l'excès : au début, on a tendance à semer beaucoup. Mais la végétation, ça prend de l'ampleur ! » constate Daniel Roussineau, premier adjoint. Certaines plantations en jardinières ont été réinstallées en pleine terre pour limiter l'entretien. Et l'ancien puits du presbytère a repris du service pour l'arrosage.

Car un joli décor a un coût : « Environ deux tiers du temps de nos trois jardiniers en période estivale ! » La quasisuppression des pesticides se traduit aussi par plus de travail manuel. « La solution résiderait dans un engagement plus actif de la population : entretenir son bout de trottoir comme on balaie la neige en hiver, c'est une habitude citoyenne à prendre. » A Pezou, si la première fleur a été bien accueillie, chacun est aussi conscient qu'elle est une charge. Le maire en tête : « Une chose est sûre, on ne courra pas après la deuxième ! »